

Sceaux lance un service gratuit de prêt de tricycles pour les seniors

les points clés

- ✓ La ville de Sceaux souhaite promouvoir l'usage du vélo et l'autonomie des seniors
- ✓ L'ensemble des Scéens seniors pourra bénéficier de ce nouveau système de prêt gratuit de tricycles
- ✓ L'inauguration aura lieu le 18 septembre à 16h à la résidence autonomie Les Imbergères (19 rue des Imbergères), en présence de Philippe Laurent, maire de Sceaux

Dans le cadre du troisième plan vélo de la Ville et afin de promouvoir l'usage du vélo et l'autonomie des seniors, Sceaux met en place, à partir du 19 septembre, un système de prêt gratuit de tricycles pour les Scéens seniors.

Un tricycle fonctionnel et maniable

Le modèle choisi par la Ville est un modèle à la fois maniable et léger qui permettra de faciliter les déplacements des seniors sur le territoire scéen et au-delà. Équipé de trois roues avec des finitions robustes et une silhouette soignée, le tricycle proposé à la location présente de nombreux avantages comme un pédalage et un guidage faciles et une dimension raisonnable lui permettant de passer une porte normale.

Les modalités d'emprunt

La personne qui souhaite emprunter un tricycle doit contacter la résidence autonomie Les Imbergères par téléphone au 01 46 60 35 38. Une convention d'une durée de 12 mois sera établie entre l'utilisateur et la Ville sur présentation de pièces justificatives (pièce d'identité, justificatif de domicile et assurance de responsabilité civile). L'utilisateur pourra ensuite utiliser le tricycle autant de fois qu'il le souhaite. La durée du prêt est fixée à sept jours consécutifs maximum et une demi-journée minimum. Un constat d'état du tricycle sera effectué lors de l'emprunt et de la restitution.

contact presse

► Anne Richet - 01 41 13 32 60
anne.richet@sceaux.fr

